



EDITO



Redoutée par les professionnels de l'enfance, mal acceptée par les parents, le dossier de ce nouveau numéro aborde la morsure chez le jeune enfant, phénomène fréquent qui ne résulte pas d'un défaut de surveillance des adultes.

Pour continuer à vous accompagner sur le chemin de la bienveillance éducative, de nouvelles informations et conseils sont proposés dans ce journal. Ainsi, l'importance de l'attitude positive à adopter au moment du repas, car manger pour le jeune enfant, c'est établir une interaction avec la personne qui le nourrit; ou bien l'utilité de lui lire des livres. Sans oublier le port de lunettes pour accueillir en toute confiance, les rayons du soleil.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et un très bel été.

L'équipe du RAM

Au sommaire

- **Côté juridique**
Le salaire de l'assistante maternelle : la mensualisation
- **Côté professionnel**
Quel comportement professionnel faut-il adopter au moment des repas ?
- **Dossier**
Pourquoi un enfant mord-il ?
- **Côté enfants**
Pour quelles raisons faut-il lire des livres aux bébés ?
- **Côté Santé**
*Les malaises allergiques
Soleil : les enfants sont les plus vulnérables !*
- **Vos Activités préférées**
- **Coin lecture**

Côté Juridique : Le salaire de l'assistante maternelle, la mensualisation

Depuis 2005, la mensualisation du salaire de l'assistante maternelle est obligatoire dès lors que l'accueil de l'enfant n'est plus considéré comme occasionnel mais régulier.

Ce salaire mensualisé est versé TOUS LES MOIS, y compris pendant les semaines programmées de non présence de l'enfant ou lorsque des congés sont pris. D'autres éléments de salaire sont ajoutés : indemnités d'entretien, heures complémentaires, majoration des heures au delà de 45h, rémunération des congés en année incomplète, frais kilométriques, etc. Le paiement du salaire mensualisé doit intervenir à date fixe chaque mois. La date du paiement du salaire doit être prévue dans le contrat de travail.

La mensualisation est calculée sur une période de 12 mois à partir de la date d'embauche.

L'accueil de l'enfant peut s'effectuer **sur une année complète soit 52 semaines** (47 semaines de travail effectif et 5 semaines de congés payés du salarié) **ou bien sur une année incomplète** (les semaines d'accueil sont programmées sur l'année, et la rémunération des congés acquis se rajoutera au salaire).

Chaque heure travaillée est due.

Le salaire peut être majoré par la rémunération des heures supplémentaires ou minoré en cas d'absence de l'assistante maternelle ou de l'enfant pour maladie.



Côté Professionnel :

Quel comportement professionnel faut-il adopter au moment des repas ?



Le temps du repas peut parfois être complexe, pour favoriser le bon déroulement du repas, il est nécessaire que :

- Chaque enfant puisse manger sans aide.
- Le repas soit prêt.
- Les couverts soient à la taille de l'enfant, l'assiette ait un rebord haut, le verre soit en verre non cassable et de petite taille.
- Chaque enfant ait toujours la même place à table.
- Qu'il soit bien installé : attaché dans la chaise haute ou le transat selon l'âge de l'enfant ou bien assis à table confortablement et libre de ses mouvements.

Les points à éviter :

- Forcer l'enfant à manger.
- Supprimer le dessert si l'enfant ne termine pas ce qu'il a dans son assiette.
- Faire du chantage.
- Mettre l'enfant au lit s'il ne veut pas manger.
- Mettre la serviette sous l'assiette de l'enfant, le rapprocher de la table, et lui tenir la main, l'empêchant ainsi de bouger.
- Empêcher l'enfant de dormir parce que c'est l'heure du repas.
- Empêcher l'enfant de manger tout seul parce qu'il va se salir.
- Critiquer la nourriture devant l'enfant que l'on forcera à terminer.
- Mélanger tous les aliments dans l'assiette.
- Laver le visage de l'enfant avec un gant d'eau froide, sans le prévenir, par derrière.

- Racler systématiquement la bouche de l'enfant avec la petite cuillère.

Quelques propositions éducatives :

- Prévenir l'enfant 5 min avant le repas pour qu'il soit préparé et éviter ainsi de l'interrompre brusquement dans son jeu.
- Le faire participer de temps en temps à la préparation des repas.
- Mettre en place un petit rituel (*aller chercher le pain avec lui, chanter une petite comptine*).
- Introduire les nouveaux aliments petit à petit.
- Faire en sorte qu'il mange dans le calme.
- Avoir tout à portée de mains pour éviter de se lever sans cesse et être ainsi le plus disponible possible.
- L'encourager à faire seul lorsqu'il en manifeste le désir.
- Et ne pas oublier le lavage des mains.

DOSSIER : Pourquoi un enfant mord-il ?



La morsure est un acte impulsif que l'enfant ne peut pas contrôler, ni maîtriser. L'enfant mord lorsqu'il est frustré ou souffre. L'intention n'est pas de faire mal, il agit ainsi parce qu'il manque de vocabulaire pour s'exprimer et qu'il n'arrive pas à bien gérer ses émotions. Un enfant peut aussi mordre parce qu'il veut attirer l'attention de l'adulte sur lui.

Que faire ?

Prendre tout d'abord soin de l'enfant qui a été mordu. Verbaliser sur ce qui vient de se passer, décrire la situation. L'enfant a le droit d'être en colère, de ne pas supporter certaines situations, mais il n'a pas le droit de faire mal aux autres. Peut-être peut-il essayer de le dire avec des mots?

Pour essayer de pallier ces débordements, il faut :

- Avertir l'enfant des changements et des déplacements
- Offrir à l'enfant des activités de relaxation qui l'aideront à l'apaiser
- Proposer des activités pour extérioriser les pulsions agressives (*détruire des tours de cubes, démonter des légos, déchirer des feuilles, frapper des coussins, mordre un anneau...*).

L'adulte doit accompagner les enfants dans leurs jeux, démontrer le plaisir du jeu en leur compagnie.

Ce qu'il faut éviter de faire :

- Dire à l'enfant qu'il est méchant peut nuire à son estime de soi.
- Le mordre pour lui faire comprendre la douleur causée, c'est reproduire un acte répréhensible, de plus lorsque l'enfant voit son copain pleurer il sait bien qu'il ne lui a pas fait du bien.
- Lui demander de faire un câlin à sa victime, l'enfant agressé n'en a certainement pas envie. Par contre l'adulte peut lui demander son aide pour soigner le blessé (*vous accompagner pour chercher une poche de glace par exemple*).



Côté Enfants : Pour quelles raisons faut-il lire des livres aux bébés ?



Lire un livre à un bébé est un **moment d'intimité partagé avec l'adulte**, il prend plaisir à écouter les intonations, les changements de rythme, la musicalité des mots et les bruitages. Le jeune enfant devient sensible au langage écrit. Il se prépare au plaisir de lire. Au fil du temps et des lectures, il apprend petit à petit à associer les images et les mots. Grâce aux histoires racontées, le tout petit accède à l'imaginaire et l'acquisition du vocabulaire est favorisée. **Le livre l'aide à construire sa pensée.**

Pourquoi le jeune enfant veut-il toujours la même histoire ?

Les histoires sont précieuses car elles sont structurantes pour l'enfant. En effet, elles ont un début, un milieu et

une fin. L'histoire est identique, ce qui est rassurant pour l'enfant et l'aide à se construire des repères. La difficulté est que ce travail est invisible et pourtant, il aide le bébé. Répéter une histoire connue apporte une forme de sécurité. L'enfant se rend compte qu'elle n'a pas bougé et de ce fait **il aime anticiper la suite de l'histoire**. C'est rassurant pour lui d'avoir une stabilité face aux nombreuses découvertes qu'il fait chaque jour.

Comment lire un livre à un bébé ?

L'art de raconter est à la portée de tous, il doit être associé à l'envie et le plaisir. Les enfants étant sensibles aux intonations, il est important de « jouer » l'histoire. Raconter une histoire à bébé avant qu'il s'endorme lui permet d'aborder la nuit plus sereinement !

Lire régulièrement à un enfant développe son comportement de lecteur, sa capacité à écouter longuement et à se concentrer. Voir ses parents lire inciterait aussi l'enfant à pratiquer la lecture à son tour. D'après Eric Nédélec, de l'Agence Nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), il faut créer un rapport privilégié avec le livre dès le plus jeune âge.

Côté Santé : LES MALAISES ALLERGIQUES



Jusqu'à 8 % des enfants de moins de 3 ans sont atteints d'allergie alimentaire. Parmi celles-ci, l'allergie aux protéines du lait de vache est la plus fréquente, ses manifestations peuvent aller de la simple constipation, au choc allergique, heureusement très rare chez l'enfant.

En pratique, 2 situations peuvent se présenter chez l'assistante maternelle :

- Soit l'enfant accueilli a une allergie connue et l'assistante maternelle aura pu établir avec les parents la conduite à tenir en cas de manifestations inquiétantes, elle utilisera alors les médicaments prescrits par l'allergologue.
- Soit, un enfant accueilli, jusque là sans problème, présente, chez son assistante maternelle, rapidement après l'ingestion d'un aliment les signes suivants : une pâleur, une hypotonie, des nausées, des vomissements, des douleurs abdominales, des plaques rouges avec démangeaisons (*urticaire : boutons ressemblant à des piqûres d'ortie.*)

Si l'enfant a le visage (lèvres, paupières...) très gonflé, s'il semble avoir du mal à respirer, que sa voix est rauque, il faut appeler immédiatement le 15 qui donne la conduite à tenir en attendant leur arrivée, puis les parents.



SOLEIL : LES ENFANTS SONT LES PLUS VULNERABLES !

68 %, c'est le pourcentage d'enfants français possédant des lunettes de soleil contre **84 %** des adultes. Un chiffre préoccupant révélé par le dernier baromètre de la santé visuelle de l'Association Nationale pour l'Amélioration de la Vue (ASNAV). En effet, jusqu'à l'âge de 12/15 ans, les yeux des enfants sont fragiles, ils disposent d'une cornée plus fine et d'un cristallin très transparent qui protège moins la rétine que chez les adultes. Les enfants s'exposent alors plus facilement aux risques de lésions oculaires dues aux UV, comme la cataracte.

Les spécialistes de la santé visuelle conseillent de munir les enfants de lunettes solaires de **catégorie 3** afin d'assurer une filtration suffisante que l'on soit en ville, à la montagne ou à la plage. Ils recommandent également aux usagers d'être attentifs à la présence du marquage CE sur les produits qu'ils achètent. Attention, il est tort de penser que les verres plus foncés protègent mieux les yeux des UV !

Vos activités préférées : Création d'une jolie fleur par Christine Bonnet



Matériel :

- Une feuille à dessin,
- 6 pétales de fleurs selon la saison (le rhododendron a été pris pour l'activité)
- Une branche de rosier (sans les épines) avec 2 feuilles
- Un bouchon de bouteille d'eau
- Des gommettes jaunes

Réalisation :

- Peindre une feuille de dessin en vert. Laissez sécher.
- Préparer le cœur de la fleur : des gommettes jaunes sont collées sur le bouchon de bouteille.
- Coller la branche sur la feuille de dessin, le cœur jaune de la fleur et les 6 pétales de fleurs.
- Vous obtenez une très jolie fleur à offrir pour n'importe quelle occasion

Le coin lecture (en écho au thème du dossier)



«**AÏE PRUNE MORD!** »
Claire Clément
 (L'ÉCOLE DES LOISIRS)



«**ça fait mal la violence** »
Mario Ramos
 (PASTEL)



«**Des vertes et des pas mûres** »
Jean Epstein - Zaï
 (EDITIONS UNIVERSITAIRES)



«**L'agressivité chez l'enfant de 0 à 5 ans** »
Sylvie Bourcier
 (CHU STE JUSTINE)



«**Si je te tape...** »
Docteur Catherine Dolto
 (GALLIMARD JEUNESSE)

SERVICE PETITE ENFANCE

66 Avenue Robert Schuman | 95400 Arnouville

01 34 29 32 00

enfance@ml.arnouville95.org